



EXPERTISE ET DÉCISION PUBLIQUE

LES 4, 10, 20 ET 23 SEPTEMBRE 2024
DE 18H30 À 20H30

Gestion de l'eau et des déchets, production d'énergie, construction d'autoroutes ou d'aéroports : ces projets territoriaux ont enflammé les débats et cristallisé les affrontements, mettant en lumière la difficulté des collectivités territoriales à organiser une concertation à la hauteur des enjeux. Face à des controverses scientifiques, les titulaires de mandats électoraux manquent souvent des connaissances nécessaires pour maîtriser les tenants et aboutissants de telle ou telle initiative, et peinent à l'admettre. Comment décider quand on ne sait pas ?

La mobilisation de l'expertise pour la décision publique est en effet un processus complexe, générateur d'incertitudes et de ce fait souvent écartée ou réduit à sa portion congrue. À qui s'adresser ? Comment formuler la commande ? Quelle prise en compte de la pluralité de l'expertise ? Comment gérer la question des conflits d'intérêts ? Comment améliorer la transparence et la légitimité de ce type de processus vis-à-vis de la population ? Et amener un changement de pratiques pour que les citoyen·nes participent réellement à co-construire la décision ?

Dans le cadre du programme **Sciences-Sociétés-Démocratie**, **Sciences Citoyennes** et **Global Chance** ont souhaité explorer la difficile articulation entre expertise et décision publique locale. Plusieurs dizaines d'entretiens réalisés depuis 2019 avec des chercheur·es et des représentant·es d'associations et de collectifs ont fait émerger deux principales thématiques à la croisée du monde de la recherche et des mouvements sociaux et environnementaux : l'utilisation du droit et la mobilisation de l'expertise.

Après le cycle de webinaires « **La place du droit dans les mobilisations** » organisé en 2021, pour ce deuxième cycle de tables-rondes élu·es, chercheur·es, membres d'association, expert·es, acteur·ices de la concertation les intervenant·es présenteront les difficultés rencontrées et les outils disponibles ou à développer pour garantir une expertise plurielle et pour co-construire la décision publique, ainsi que les précautions à prendre, en situation de controverses scientifiques ou techniques.

L'objectif de ces travaux soutenu par la **Fondation Charpak** est de nourrir l'élaboration d'un guide sur l'expertise, à destination des élu·es locaux.





SESSION 1

mercredi 4 septembre

18h30-20h30

La difficile prise de décision sur des sujets controversés

Dans les territoires, le « faire ensemble » ne va pas de soi, tant il est en prise à de multiples intérêts divergents. Les élu·es sont en effet régulièrement confronté·es à des sujets techniques complexes et controversés. Dans ce cadre, de nombreux acteurs tentent d'influencer telle ou telle décision de développement local, en minimisant certains risques ou en mettant de côté certains avantages. Lors de cette session introductive, nos trois intervenant·es aborderont ces enjeux, quelques précautions à prendre pour organiser le débat et proposeront des éléments de réponse aux difficultés que peuvent rencontrer les élu·es des collectivités territoriales lorsque leurs délibérations concernent des controverses scientifiques et techniques.

- **La difficulté des élu·es locaux à prendre des décisions sur des sujets qui impliquent des connaissances scientifiques**
Yves CHARPAK - Président de la **Fondation Charpak**, l'esprit des sciences, élu à Larchant (77), membre du bureau de **Élus, Santé Publique et Territoires**
- **Transition sociale et écologique : expérimenter, produire de nouvelles connaissances et cadres d'analyses et d'actions par et avec les habitant·es et les élu·es**
Jean-Yves PINEAU - Directeur et cofondateur de l'association **Les Locals**
- **Désinformation scientifique et fabrique du doute par les industriels**
Mélissa MIALON - Chaire de Professeur Junior à l'**Inserm**

SESSION 2

mardi 10 septembre

18h30-20h30

L'intérêt et les conditions d'une expertise plurielle

Face à des sujets techniques ou scientifiques complexes, les élu·es se retrouvent souvent en situation d'incompétence. Cependant, ils ou elles ne sont pas supposés avoir les réponses à des questions qui nécessitent un niveau d'expertise élevé. Recourir à un·e expert·e s'impose comme une solution à part entière. Seulement, vers qui se tourner ? Sur quelle expérience son expertise est-elle fondée ? Comment éviter les conflits d'intérêts ? Entre expertise de laboratoire et expertise de terrain, dans cette table-ronde, nous souhaitons interroger la notion d'expertise plurielle, en donnant la parole à des chercheur·es et membres d'associations qui mobilisent différents types de savoirs, notamment d'associations et de praticien·nes.

- **L'action sur le climat au niveau local : comment intégrer l'expertise associative ?**
Clara SANNICOLO - Responsable climat et territoires au **Réseau Action Climat**
- **La co-construction des connaissances : l'exemple de la sélection participative des semences avec le Réseau Semences Paysannes**
Isabelle GOLDRINGER - Directrice de recherche, **Inrae**
- **Mobilisation de l'expertise pour les politiques locales de l'énergie**
Hélène GASSIN - Directrice générale de **GP conseil**



SESSION 3

vendredi 20 septembre
18h30-20h30

Co-construire la décision : quelles coopérations possibles entre les territoires et le monde de la recherche ?

De manière délibérée ou subie, les élu·es sont souvent cantonné·es à un rôle d'arbitre devant trancher à un moment donné dissensions et conflits. Or, au lieu de se placer au centre des débats, ils et elles ont tout à gagner à associer les acteur·ices en présence ; ceci afin de leur permettre de mieux appréhender les multiples enjeux d'une situation de controverse technique ou scientifique et de participer activement à co-construire la décision. Dans cette table-ronde, après une présentation de deux exemples concrets de dynamiques de coopération territoriale, nous ferons un pas de côté en abordant également une autre forme de coopération initiée directement par la population, lorsque l'exécutif reste sourd aux alertes de ses administré·es. Dans ce cadre, se pose la question de la posture des chercheur·es engagé·es dans des mobilisations citoyennes.

- **Les élu·e·s dans leur rôle d'animation des territoires**
Pierre LEROY - Président du **PETR Briançonnais Guillestrois Queyras Ecrins**
- **La co-ingénierie de la participation : comment préparer avec les citoyens les démarches de participation à l'échelle locale ?**
Sabine GIRARD - Chercheure et ex conseillère municipale
- **Santé et environnement : la liberté d'expression et d'action des chercheurs**
Jérôme SANTOLINI - Directeur de recherche

SESSION 4

lundi 23 septembre
18h30-20h30

L'institutionnalisation de la place des citoyennes et citoyens dans la prise de décision à travers différents dispositifs

Les citoyen·nes disposent d'une réelle capacité à servir l'intérêt général et à intervenir utilement dans le débat public, pour peu qu'ils aient accès aux connaissances nécessaires. Les expériences présentées lors de la session précédente sont emblématiques d'une coopération territoriale réussie mais elles restent fragiles et difficilement reproductibles tant elles reposent sur des énergies individuelles. Dans cette table-ronde, nos trois intervenant·es convaincu·es des vertus de co-construire la politique, nous éclaireront sur comment le fait de passer d'expériences de participation citoyenne isolées à des vrais dispositifs démocratiques ancrés dans les pratiques et les esprits peut faciliter la démocratisation des choix scientifiques et techniques.

- **Les Boutiques des Sciences : interface entre demande sociale et monde de la recherche ?**
Nicolas SAULNIER - **LPO, Trait d'Union** (Boutique des Sciences Montpellier), **CEFE CNRS**
- **L'expérience des Conventions citoyennes**
Mathieu SANCHEZ - Membre de la **CC pour le climat**, garant d'exercices locaux et membre du comité de gouvernance de la **CC sur la fin de vie**
- **L'expérience de la démocratie co-constructive**
Jo SPIEGEL - Ancien maire de Kingersheim





EXPERTISE ET DÉCISION PUBLIQUE

À PROPOS DU PROGRAMME SSD

SSD : SCIENCES, SOCIÉTÉS, DÉMOCRATIE

La démarche Sciences-Sociétés-Démocratie interroge le rôle de la science et de l'expertise dans une société démocratique et l'implication des mouvements sociaux dans ces processus, afin de proposer une alliance renforcée de ces acteurs. Portée par quatre associations (AITEC, Global Chance, IPAM et Sciences Citoyennes), Sciences-Sociétés-Démocratie est une démarche qui s'inscrit dans la durée, poursuivant les travaux menés conjointement depuis 25 ans pour certains, avec deux colloques sur le thème « Sciences, sociétés et démocratie » en 1993 et en 1996, le cycle de colloques « Dialogues Sciences Planète » en 2007, le Forum Mondial Sciences et Démocratie de 2009 à 2018, et le cycle de colloques sur la responsabilité de la recherche en 2018, avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer.

Les deux principaux axes de travail de SSD sont : « Droit et mouvements sociaux » et « Expertise et décision publique ». Chacun de ces axes a pris sa propre direction. D'autres pistes de travail comme les pratiques d'influence, la communication pourraient être abordées par la suite.

<https://sciences-societes-democratie.org/objectifs-2/>

GLOBAL CHANCE



Global Chance est une association de scientifiques qui, devant les menaces globales refusent toute attitude fataliste, et considèrent que la lutte contre ces phénomènes peut devenir une occasion privilégiée de prise de conscience planétaire. Nous tentons de :

Constituer un lieu et un réseau d'échange, de mise en commun et d'approfondissement ;

Rendre accessible les enjeux sous jacents aux controverses scientifiques et de rendre publiques les diverses expertises scientifiques sur ces domaines ;

Fournir une expertise indépendante et intelligible sur les problèmes de développement et d'environnement pour alimenter le débat public ;

Étudier, comparer, diffuser, populariser nos analyses ou celles de nos membres ;

Prendre toute initiative qui permette l'étude et la diffusion de réponses constructives aux problèmes d'un développement mondial durable, dans un esprit d'équité et de démocratie.

<https://global-chance.org>

SCIENCES CITOYENNES



Sciences Citoyennes est une association loi 1901 créée en 2002. Elle a pour objectif de favoriser et prolonger le mouvement actuel d'appropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service du bien commun.

Elle se donne notamment pour objectifs :

- L'accroissement des capacités de recherche et d'expertise de la société civile, des forces associatives, consoméristes, syndicales et citoyennes. Nous appuierons la constitution d'un tiers secteur scientifique, répondant mieux à des besoins sociaux et écologiques croissants et négligés par les orientations scientifiques dominantes, qu'elles soient le fait de l'Etat ou de l'industrie privée.
- La stimulation de la liberté d'expression et de débat dans le monde scientifique, l'appui aux lanceurs d'alerte et le développement de controverses publiques et de « forums hybrides » sur les enjeux à forte technicité scientifique. Loin des peurs des interventions du public et des logiques technocratiques, le pluralisme et la controverse sont la source non seulement d'une meilleure exploration des mondes possible et, partant, de meilleures décisions, mais aussi d'une appropriation active des connaissances scientifiques par le public.
- la promotion d'une élaboration démocratique des choix scientifiques et techniques. Nous favoriserons la mise en débat public des politiques publiques en matière de recherche, de technologie et d'organisation de l'expertise. Nous mènerons également l'analyse vigilante des nouveaux dispositifs délibératifs qui se multiplient afin de soutenir ceux qui favorisent une véritable démocratie technique.

Pour soutenir Sciences Citoyennes

ADHÉRER



DONNER



<https://sciencescitoyennes.org>



SCIENCES CITOYENNES

